



Orléans le 24 septembre 2021

## La Direction communique à petits pas

**Volet Sanitaire** : Aucun nouveau cas signalé depuis l'été

point autorisation absence pour enfants : une note publiée sur Ulysse 45 (lien ci-dessous) précise les modalités et les conditions à remplir :

[http://dfp450.intranet.dgfip/missions/missions-rattachees/com/COVID19\\_rappel\\_sept\\_2021.pdf](http://dfp450.intranet.dgfip/missions/missions-rattachees/com/COVID19_rappel_sept_2021.pdf)

**Volet Télétravail** :

Suite au message RH du 16 juin dernier, le nouveau régime de télétravail est en place depuis le 13 septembre. Aucune dérive manifeste n'est parvenue au niveau des Organisations syndicales, à part quelques ajustements et explications sur un plafond de jours flottants et les demi-journées de télétravail.

Environ 270 agents en bénéficient concrètement malgré une capacité d'équipement égale à environ 400, et le remplacement progressif des Tiny et le redéploiement du nouveau matériel.

Le quota majoritaire des agents se situe entre 1 à 2 jours.

**Situation des services** :

➤ **Trésorerie hospitalière départementale (THD)** : un audit est actuellement en cours de finalisation à la cellule des Hébergés. Il a pour but d'accompagner les opérations futures de transfert des hôpitaux de Pithiviers et de Gien. Ce transfert doit avoir lieu en janvier 2022.

Nous avons souligné à M. Dalles, suite à la visite du chef de pôle Gestion Publique, l'évocation d'un report de ce transfert à l'automne 2022. Les agents ont fait part au chef de pôle de la charge importante issue du précédent transfert, qui est loin d'être absorbé !

Le Directeur se retranche derrière le résultat de l'audit pour arbitrer la date de ce transfert, et estime que cette charge sera absorbée dans le temps. Nous devons quand même insister sur la charge mentale que ce contexte engendre.

Selon le Directeur, la situation à la cellule Dépenses est satisfaisante notamment pour la préparation des paies. Il reste 545 mandats en attente soit 2 fois moins par rapport au pic il y a quelques semaines.

Des actions ont été finalisées pour alléger la cellule Comptabilité, en termes de moyens de paiement avec le CHRO. Un GT prochain avec la CPAM sera organisé avec le même objectif.

Dans la perspective des transferts en 2022, M. Dalles a confirmé l'arrivée de 3 agents sur les 7 escomptés pour ce transfert. A défaut d'aucune arrivée, il faudrait donc s'en contenter ? Le Directeur envisage le fléchage vers la THD d'un agent C sur les 2 arrivées prochaines prévues début octobre. Les EDR seront sollicités pour pallier à ces contraintes d'effectifs.

Notre syndicat veillera à ce que la THD continue d'être soutenue par la Direction.

➤ Bâtiment SFACT/ESI : Ce bâtiment a fait l'objet d'incivilités graves puisque des individus ont balancé à trois reprises des pierres sur les vitres. Ces projectiles ont même perforé une vitre pour atterrir sur le bureau d'un collègue. Ces événements ont bien sûrs été opérés la nuit soulignant la lâcheté des délinquants. La DISI a porté plainte. Néanmoins les mesures de rétorsion restent potentiellement aléatoires puisque le contexte boisé ne favorise pas la visibilité de la télésurveillance mais nous avons posé la question et une étude serait en cours.

Nous espérons néanmoins que ces dérives ne soient pas le début d'une dangerosité diurne pour les agents.

➤ Mutation locale « dernière minute » : Dans la perspective de la fusion des SIP de Coligny et du renforcement du SIP Sud, deux agents ont découvert au retour de leurs vacances une notification d'ALD local, réglementairement correcte. Néanmoins, sur la forme, la Direction n'a visiblement pas anticipé avec suffisamment de précaution la communication élémentaire destinée aux agents concernés puisque une audio avec le pôle RH n'a eu lieu que mi-septembre. Comme dirait la notation : « peut mieux faire » !

En effet, l'affectation de ces 2 agents au SIP Sud à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 aurait pu être signalée bien en amont de cet automne pour éviter des désagréments immobiliers aux agents.

### Rénovation énergétique et travaux futurs cité Coligny :

Nous avons participé à la distribution intersyndicale et interministérielle d'un tract lundi 20 septembre sur la cité entre 7h30 et 9h30, plus de mille documents distribués.

Visiblement la hiérarchie de la Drfip 45 semblait intéressée de connaître le contenu de ce document.

Par une concomitance que nous pouvons apprécier, M. Dalles a souhaité nous développer quelques éléments d'informations sur ce sujet, en prenant des risques selon ses dires.

Il faut reconnaître un point, tout ne semble pas figé, et on peut supputer une véritable « bagarre » civilisée entre les directeurs des administrations pour préserver les conditions de travail de leurs agents. Nous comptons donc sur la

velléité et les arguments de notre Drfip45 pour éviter de mauvaises surprises en termes de superficie par agent.

A ce stade, et donc à prendre de manière conditionnelle, susceptible de changements, nous pouvons vous communiquer les perspectives suivantes :

- les travaux doivent démarrer en janvier 2022
- Sur les les déménagements ci-dessous, aucune date précise n'est actuellement fixée, mais nous gageons que cela pourra se situer en 2022
- la Drfip quittera le bâtiment D
- la Drfip occupera une partie du P2 en plus du P1
- les agents susceptibles de recevoir du public seront regroupés au F1
- l'Action Sociale quittera l'immeuble Coligny et viendra au bâtiment F1 , avec l'éventualité d'une entrée dédiée pour garantir une forme de confidentialité
- le PCD actuellement à la Bretonnerie devrait rejoindre le bâtiment P après rénovation du bâtiment P
- une étude est en cours pour stocker les archives du bâtiment D ainsi que les matériels de mesure et de chantier des géomètres

Les Chefs de service sont associés au micro-zoning, certains agents participent à des groupes de travail spécifiques

M. Dalles nous garantit que la configuration des cloisonnements actuels des bureaux du bâtiment F1 ne changera pas sauf déménagement de services. Il faut comprendre par ces propos que des plateaux de 20 personnes ne sont pas à envisager, un peu rassurant au moins !

A suivre car nous serons reçus très prochainement par le Secrétaire général de la Préfecture